

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le groupe La Poste s'engagent, d'ici à 2026, à renforcer le rôle de centralité des villes ACV et PVD en les accompagnant dans le développement de projets immobiliers et de services innovants de proximité

Paris, le 24 novembre 2022

Avec ce nouveau partenariat annoncé à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, la Banque des Territoires et le groupe La Poste souhaitent, sur la période 2023-2026, accélérer la création de nouveaux lieux de vie et de services innovants de proximité, pour renforcer la vitalité et l'attractivité des villes Action cœur de ville (ACV) et Petites villes de demain (PVD). Les deux partenaires se fixent pour objectif d'identifier et d'accompagner 160 projets dans des petites villes et 150 dans des villes moyennes. Dans cette optique, la Banque des Territoires mobilisera près de 10 M€ pour l'ingénierie et le cofinancement d'amorçage.

La Banque des Territoires et le groupe La Poste s'engagent dans un partenariat pour les territoires et leur redynamisation. D'une durée de 4 ans, ce partenariat favorisera l'émergence de nouveaux projets immobiliers et de services créateurs de valeur pour les territoires, dans les communes bénéficiaires des programmes ACV et PVD. Ensemble, la Banque des Territoires et la Poste agiront sur trois axes :

- 1. Le développement de nouveaux lieux de vie** : la Poste propose de transformer des actifs immobiliers vacants situés dans des villes ACV et PVD, en logements partagés (pour apprentis, saisonniers ou jeunes actifs), en hébergements touristiques ou en hébergements d'urgence. Elle envisage aussi d'abriter des tiers lieux culturels ou associatifs. La Banque des Territoires interviendra en ingénierie et en amorçage pour financer l'adaptation du patrimoine immobilier vacant détenu par La Poste Immobilier, foncière du groupe La Poste. Objectif : faire émerger 200 projets sous 4 ans.
- 2. Le développement de services innovants de proximité** : la Banque des Territoires co-financera l'amorçage d'une centaine de projets de villes petites et moyennes qui souhaiteraient créer de nouveaux lieux de centralité. La Poste proposera à chacune de ces villes le dispositif « Places des Services », une conciergerie multi-services d'hyper proximité alliant présence humaine et services connectés, conçue pour créer des lieux de liens sociaux, d'échanges et de services. La souplesse de cette solution permet un déploiement en centre-ville, en gare, en quartier d'habitat social, ou en territoire rural, et participe à la redynamisation d'une centralité facilitant la vie quotidienne des habitants. Objectif : accompagner le déploiement d'une centaine de conciergeries sous 4 ans.
- 3. L'accompagnement de démarches de participation citoyenne**, pour permettre une meilleure appropriation par les habitants des projets menés par les villes ACV : la Banque des Territoires co-financera le déploiement de dispositifs de concertation citoyenne adossés à des projets locaux. La Poste proposera le dispositif de participation citoyenne « Concerto », développé avec Cap Collectif. Il s'appuie sur une plateforme d'intelligence collective forte de 10 applications de participation (votation, blog citoyen, budget participatif, etc) et sur le réseau de proximité de La Poste (points de contact et facteurs), une démarche souvent clef pour la réussite d'un projet local.

Dans le cadre de ce partenariat, la Banque des Territoires mobilisera près de 10 M€ en ingénierie et cofinancement d'amorçage pour 160 projets dans des villes PVD et 150 dans des villes ACV.

Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie du groupe Caisse des Dépôts en faveur de la transformation écologique et de la cohésion sociale, en mobilisant les expertises et les ressources du Groupe au bénéfice des objectifs des programmes ACV et PVD. Il contribue également à accélérer la concrétisation des projets en identifiant les conditions de réplcation et de passage à l'échelle de ces opérations immobilières et de déploiement de services sur d'autres collectivités des programmes.

Pour le groupe La Poste, entreprise de services de proximité multi-activités, devenue entreprise à mission en juin 2021, l'enjeu de ce partenariat est d'accompagner les collectivités dans une dynamique de transformation au service du développement et de la cohésion territoriale, et de contribuer aux biens communs de la société.

Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, et Philippe Bajou, secrétaire général et directeur général adjoint du groupe La Poste, ont signé ce jour la convention de partenariat au Salon des Maires et des Collectivités Locales, en présence de Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales.

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Groupe La Poste :

France Plasse : france.plasse@laposte.fr - 06 08 47 75 41

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr – 06 38 53 97 67